CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77593** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX
Siret : 501 628 531 00037
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 7158896
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 586105H

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 586105H
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : HORIZON METAL

122 AVENUE LEON BLUM
ZI DU LIMANCET
33110 LE BOUSCAT

Téléphone : 05 56 17 24 80 **Fax :** 05 56 17 25 87
Portable : 06 03 25 64 46
Responsabilité légale :
LUBEIGT CLEMENT CO-GÉRANT / LUBEIGT DIDIER GÉRANT

Site Internet :
E-mail : compta.horizonmetal@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 582 724 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	6	28/03/2023
4492	Ferronnerie		28/03/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 09:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.